

ÉDITO

Cette année 2020 si particulière à bien des égards continue de nous réserver son lot d'incertitudes dans un contexte inédit. Chacun d'entre nous doit se mobiliser afin de faire face à cette crise sanitaire en respectant les gestes barrières de manière systématique, ainsi que les règles de confinement. Néanmoins, la vie de la Cité se poursuit, avec la gestion du quotidien et ses projets pour l'avenir. Le 15 mars dernier, vous avez élu une nouvelle équipe municipale qui n'a pu installer son conseil que le 27 mai ! Depuis, l'équipe s'est organisée et les commissions (voir ci-dessous) se sont mises au travail avec de nombreux sujets sur la table, au premier rang desquels la Commission Extra-municipale qui débute son travail sur la circulation apaisée dans le bourg. Côté communication, la « Lettre dionysienne » vous donnera deux fois par an les informations sur la vie de la Cité en complément du bulletin annuel. Et sur internet, à travers le site de la commune www.saintdenisdanjou.com ou encore les réseaux sociaux Instagram, Facebook (@SaintDenisAnjou) et Twitter (@St_Denis_dAnjou), vous pourrez suivre les informations de la commune au quotidien. Et faire rayonner à votre tour notre belle petite cité de caractère.

Bonne lecture !

Dominique de Valicourt

CONSEIL MUNICIPAL - COMMISSIONS & DÉLÉGATIONS

Jean-Yves Bachelot, 1^{er} adjoint

Aménagement & cadre de vie paysager : David Coutant, Vincent Duret, Cécile Lecomte, Frédérique Marcadet, Valérie Romelard, Élodie Tricot

Développement économique & tourisme : Cécile Lecomte, Frédérique Marcadet, Viviane Mols, Martine Renier

Offre de soins : David Coutant, François Goldwasser, Frédérique Marcadet, Valérie Romelard

Fabienne Bougreau, 2^{ème} adjointe

Enfance, Jeunesse & Séniors : David Coutant, Valérie Esnault, Brigitte Geslin, Cécile Lecomte

Denis Cochet, 3^{ème} adjoint

Finances : Jean-Yves Bachelot, Fabienne Bougreau, Valérie Esnault, Raymond Heriveaux, Jérôme Landais, Martine Renier

Sports : Antoine Chevreux, Vincent Duret, Jérôme Landais

Valérie Esnault, 4^{ème} adjointe

Vie associative : Damien Chéhère, Antoine Chevreux, Brigitte Geslin, Martine Renier

Logements : Vincent Duret, Jérôme Landais, Frédérique Marcadet, Valérie Romelard

Raymond Hériveaux, 5^{ème} adjoint

Agriculture & Voirie : Damien Chéhère, Vincent Duret, Valérie Esnault, François Goldwasser, Jérôme Landais, Élodie Tricot

Vincent Duret, Délégué

Urbanisme : Jérôme Landais

Viviane Mols, Déléguée

Communication : Denis Cochet, David Coutant, Élodie Tricot

Conseil d'écoles : Fabienne Bougreau, Antoine Chevreux, Denis Cochet, Brigitte Geslin, Cécile Lecomte

FINANCES

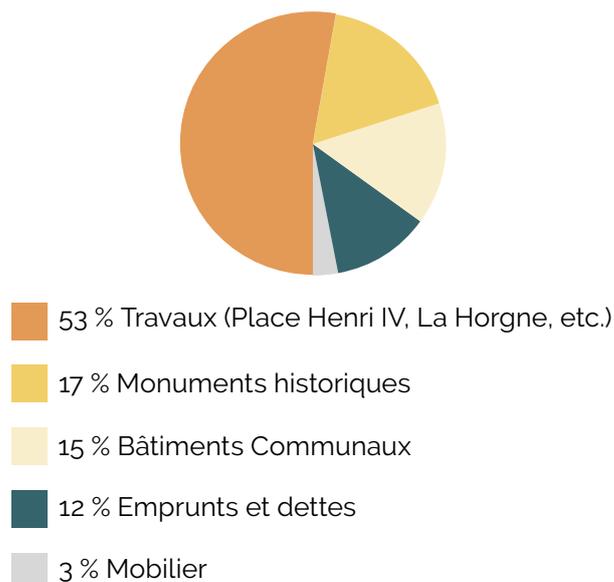
En raison de la pandémie de coronavirus et du confinement de mars à mai qui a décalé la mise en place du conseil municipal, le budget, habituellement adopté en avril, a été voté lors de la session de conseil municipal du 3 juillet 2020.

Dans la continuité des travaux engagés sur le précédent mandat, les dépenses d'investissements réelles s'élèvent à 957 150,80€.

Au premier rang de ces investissements figurent les travaux de la place Henri IV. Ce chantier initié début 2020 est en cours d'achèvement. Ces dépenses d'investissement intègrent également la réalisation de travaux de voirie.

Pour le budget fonctionnement, les recettes et dépenses sont elles aussi équilibrées à 1 360 375€.

Budget 2020 :
Répartition des dépenses d'investissement



COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE « CIRCULATION APAISÉE »

La « circulation apaisée dans le bourg » est l'un des enjeux majeurs pour l'avenir de notre village. C'était un engagement de la liste « Ensemble, construisons notre village de demain » dans le cadre des dernières élections municipales : le conseil municipal récemment élu a créé une commission extramunicipale chargée de réfléchir sur le sujet.

Cette commission, animée par Jean-Yves Bachelot, 1er adjoint, est composée de quatorze membres : sept élus de la commission municipale « Aménagement et cadre de vie paysager » (voir 1^{ère} page) et sept dionysiennes et dionysiens représentatifs désignés par le conseil municipal après l'appel à candidatures de l'été dernier : Séverine Guérit, Laurence Lallois, Elise-Anna Maugendre, Martial Beaumier, Maxime Belot, Adrien Monnier et Patrick Puigrenier.

Les membres de cette commission, régis par une charte de fonctionnement les engageant, participent au travail de réflexion et sont force de propositions auprès des élus qui décideront des orientations et choix d'aménagement en dernier ressort, dans le cadre du conseil municipal, avec l'objectif de répondre à l'intérêt général. Tout au long des travaux de cette commission, des échanges auront lieu avec les Dionysiens (rencontres thématiques, réunion publique...) ; les membres de la commission sont à l'écoute de vos idées et préconisations.

Trois axes de travail principaux ont été identifiés : la circulation dans la grande rue et son aménagement, les liaisons douces au sein du village et le stationnement. La première rencontre a eu lieu le 22 octobre dernier ; un planning de travail a été fixé pour aboutir à une réalisation en 2022, sous réserve des règles imposées par les conditions sanitaires.

VIE ASSOCIATIVE

Journée des associations et des bénévoles le 3 juillet 2021

Le tissu associatif dionysien est riche. Plus de 20 associations existent sur la commune dans des domaines très variés. La crise sanitaire que traverse notre pays a ralenti leur fonctionnement avec notamment l'annulation de nombreuses compétitions, rencontres et autres animations. Ayant la volonté de relancer ce dynamisme, le conseil municipal a invité l'ensemble des présidents d'association à participer à un échange le 13 octobre. Les deux priorités des prochains mois sont le développement de mutualisation des moyens humains et matériels, ainsi que la mise à l'honneur des associations lors d'une « Journée des associations et des bénévoles ». Ce temps fort est programmé le 3 juillet 2021. Dans la mesure du possible, des réunions de travail se tiendront à compter du mois de janvier 2021.

SOUTENONS NOS COMMERÇANTS !

SUPERETTE PROXI

02 43 70 62 43

Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 13h / 15h à 19h

Dimanche de 8h30 à 12h45 (fermé le mercredi)

Possibilité de livraison à domicile les mardis et vendredis matins

BAR-TABAC-PMU-LOTO LE MEDIEVAL

02 43 70 97 60

Ouvert du jeudi au mardi de 7h à 19h

Service de bières (*) à emporter

(*) A consommer avec modération

BOULANGERIE AUX DELICES D'ANJOU

02 43 09 27 72

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h / 15h30 à 19h30

Dimanche matin de 7h à 13h

Les chocolats de Noël arrivent bientôt, à suivre sur la page Facebook

HÔTEL-RESTAURANT LE RELAIS DE LA CALECHE

02 43 12 00 04

Du lundi au vendredi de 12h à 13h

Du lundi au mercredi de 19h à 20h

En formule «Plats à emporter»

TRAVAUX

Zone de rencontre place Henri IV

Les travaux touchant à leur fin, la circulation a repris sur la place Henri IV et de nouveaux panneaux ont fait leur apparition. C'est une zone de rencontre qui a été créée sur cette place qui aura une dimension commerciale. En conséquence, la vitesse de circulation des véhicules y est limitée à 20 km/h et les piétons sont prioritaires sur l'ensemble du périmètre.



Eglise du bourg : des travaux à programmer

Devant les désordres constatés ces dernières semaines, et après la visite de l'architecte des bâtiments de France, la circulation de la rue de l'église et le stationnement côté grande rue ont été bloqués dans l'attente d'un diagnostic précis de la situation qui sera établi dans les prochaines semaines.

Suivez le déploiement de la fibre sur le site : www.mayenne-fibre.fr

La fibre optique permet aux particuliers comme aux entreprises le transfert d'informations sur les réseaux informatiques à très haut débit. Tout le département de la Mayenne sera raccordé à la fibre d'ici fin 2021 : une première en France après Paris ! La carte de déploiement de la fibre ainsi que les informations pratiques sur ce projet sont sur le site internet www.mayenne-fibre.fr (possibilité de laisser un message pour être contacté). Dès que les conditions sanitaires le permettront, une réunion d'information avec les acteurs du projet sera organisée.

SENIORS - ATELIERS NUMÉRIQUES

Des ateliers numériques pour se familiariser avec la tablette tactile et apprendre à utiliser Internet sont proposés à Saint Denis d'Anjou, à l'initiative du Centre Social du Pays de Château-Gontier. Animé par l'ASEPT, le cycle est composé de 10 séances de 2 heures qui se tiendront vendredi matin de 10h à 12h en mairie. Il est ouvert à tous les Dionysiens de 60 ans et plus. Inscriptions avant le 15 décembre en mairie (places limitées). La participation de 10 € par personne est prise en charge par la commune. Une plaquette d'information est disponible en mairie. *Organisation sous réserve des règles sanitaires.*

Le traditionnel repas du 11 novembre ayant été annulé en raison du contexte sanitaire, des colis seront distribués à l'initiative du CCAS au début du mois de décembre.

LE SOUS-PRÉFET EN VISITE À SAINT DENIS D'ANJOU ❶

Richard Mir, sous-préfet de Château-Gontier-sur-Mayenne et secrétaire général de la préfecture de Mayenne, est venu à la rencontre de la nouvelle équipe municipale le 24 août. Accueilli par Dominique de Valicourt et les adjoints, la matinée a débuté par un échange pour évoquer les enjeux et les projets du village. Le représentant de l'état a ensuite visité notre petite cité de caractère.

LES VENDANGES DU 21^{ÈME} MILLÉSIME ❷

Le samedi 19 septembre, les membres de l'Association pour la Renaissance d'un Vignoble En Mayenne (ARVEM) et les dionysiens ont fait les vendanges du Clos de la Morinière. La 21ème récolte a été excellente. Elle s'élève à 35 hectolitres brut, soit l'équivalent de 4 500 bouteilles. C'est 2 000 bouteilles de plus par rapport à l'année précédente. Il faudra attendre le printemps pour déguster cette cuvée 2020 de chenin blanc qui s'annonce fruitée.

GUILLAUME CHEVROLLIER, À L'ÉCOUTE DES MAIRES ❸

Les élus ont eu l'honneur d'accueillir Guillaume Chevrollier, sénateur de la Mayenne, à Saint Denis d'Anjou. L'occasion pour eux de présenter les projets du village et les problématiques inhérentes au mandat d'élu dans les communes rurales.

PARTICIPATION CITOYENNE - 1^{ÈRE} JOURNÉE CITOYENNE ❹

Le 17 octobre a eu lieu la journée citoyenne. C'est une première à Saint Denis d'Anjou. Vingt-trois personnes ont participé à l'entretien des cimetières. La prochaine journée se déroulera au printemps 2021 avec d'autres travaux (peintures, plantations, etc.). Outre l'embellissement de la commune, ce rendez-vous citoyen est avant tout synonyme de convivialité.

